



DOSSIER D'INSCRIPTION

« PLANET'ADOS »

Accueil de Loisirs Itinérant

NOM DU JEUNE :

PRENOM :

Documents à fournir lors de l'inscription :

- Dossier d'inscription dûment complété et signé (fiche sanitaire de liaison + coupon règlement intérieur)
- Copie du carnet de vaccinations
- Attestation de sécurité sociale
- Attestation de mutuelle
- Attestation d'assurance extrascolaire/ responsabilité civile individuelle
- Attestation d'aisance aquatique
- Une photo d'identité
- Un règlement de 15€ (chèque ou espèces)

Ce dossier est valable du 1^{er} Septembre 2020 au 31 Août 2021



FICHE SANITAIRE ALSH 2020 -2021

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT

1 - ENFANT :

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :
 GARÇON FILLE AGE :ans N° DE TEL :
REGIME ALIMENTAIRE NON OUI Si OUI : lequel :
COLLEGE/LYCEE FREQUENTE..... ADRESSE MAIL :

2 - RESPONSABLE LEGAL (1 = PAYEUR) : Parent 1 Parent 2 Tuteur légal / Famille d'accueil

Situation familial : Marié(e) Séparé(e)/divorcé(e) Pacsé(e) Célibataire Concubinage

NOM..... Prénom.....

Adresse Ville/Commune :

Domicile/...../...../...../...../ Portable/...../...../...../...../ BUREAU...../...../...../...../...../

Profession : Adresse mail :@.....

RESPONSABLE LEGAL (2) : Parent 1 Parent 2 Tuteur légal / Famille d'accueil

Situation familial : Marié(e) Séparé(e)/divorcé(e) / Pacsé(e) Célibataire

NOM..... Prénom.....

Adresse..... Ville/Commune :

Domicile/...../...../...../...../ Portable/...../...../...../...../ BUREAU...../...../...../...../...../

Profession : Adresse mail :@.....

3 - REGIME SOCIAL : Régime général Régime Agricole (MSA) Autres régime

N° Sécurité Sociale de la personne qui couvre l'enfant (OBLIGATOIRE):.....
(Joindre l'attestation de Sécurité Sociale)

QUOTIENT FAMILIAL/ N° ALLOCATAIRE :

Dans le cadre d'une mise en place d'une tarification modulée souhaitez-vous que la commune puisse accéder aux informations concernant vos revenus :

Directement auprès de la Caisse d'Allocation Familiale - N° Allocataire CAF :

Je ne suis pas allocataire CAF, en fournissant votre dernier avis d'imposition sur le revenu.

Dans le cas de la non justification des revenus, le barème de la tranche la plus élevée sera retenu.

4 - PERSONNES AUTORISEES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (en cas d'impossibilité à joindre les parents) :

Liste des personnes à contacter :

Nom Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone

5 – VACCINATIONS ET RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

VACCINS : FOURNIR LA COPIE DES PAGES DE VACCINATIONS DU CARNET DE SANTE (**OBLIGATOIRE**).

***IMPORTANT :** SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION. ATTENTION LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION.*

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX :

L'enfant suit-il un **traitement médical** ? oui non

Si **oui** joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

MALADIES: COCHER LES MALADIES QUE VOTRE ENFANT ADEJA EU :

- | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> RUBÉOLE | <input type="checkbox"/> ANGINE | <input type="checkbox"/> RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU |
| <input type="checkbox"/> COQUELUCHE | <input type="checkbox"/> OTITE | <input type="checkbox"/> SCARLATINE |
| <input type="checkbox"/> VARICELLE | <input type="checkbox"/> ROUGEOLE | <input type="checkbox"/> OREILLONS |

ALLERGIES: ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....

INDIQUEZ CI-APRÈS:

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**

.....
.....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS : VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ.

.....
.....

AUTRES : L'enfant bénéficie- t-il d'un PAI ? (Projet d'Accueil Individualisé) Oui Non

(Si oui, fournir une copie **OBLIGATOIRE**).

6- AUTORISATIONS PARENTALES :

Je soussigné(e)....., responsable de l'enfant

- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et s'engage à signaler par écrit toute modification importante (nouveau vaccin, changement d'adresse ou de n° de téléphone,...), auprès du responsable de l'ALSH.
- Je m'engage à rembourser la communauté de communes du montant des frais médicaux avancés par elle.
- Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur.
- J'autorise, la communauté de communes à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l' image, de mon enfant en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur le support photo ou vidéo, notamment à travers le site internet, la page Facebook de l'accueil de loisirs ou dans le cadre de diffusion de photos ou vidéos réalisées dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs auprès des adhérents de la communauté de communes.
- J'autorise mon enfant à sortir de l'enceinte de l'ALSH pour suivre une activité d'animation.
- J'autorise mon enfant à quitter l'ALSH seul, lors des horaires de départ entre 17 h et 18 h 30
(Uniquement pour les enfants qui ont 8 ans et plus).
Dans ce cas, je dégage le centre de toute responsabilité vis-à-vis de mon enfant après la sortie du centre.
 À partir deh..... (Préciser l'heure) Dès la sortie du bus



Rappel important (voir règlement intérieur) :

Le responsable et les animateurs de l'ALSH ont l'autorisation de prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical et intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant, sur avis médical des professionnels de la santé en cas d'incapacité de joindre les parents, même sans accord parental.

Date :/...../.....

Signature du responsable légal de l'enfant:
.....

REGLEMENT INTERIEUR 2020-2021

PLANET'Ados

ACCUEIL DE LOISIRS ITINERANT ADOS

Présentation de la structure

La Communauté de Communes Les Avant-Monts, composée de 25 communes (Abeilhan, Autignac, Cabrerolles, Caussiniojols, Causses-et-Veyran, Faugères, Fos, Fouzilhon, Gabian, Laurens, Magalas, Margon, Montesquieu, Murviel-lès-Béziers, Neffiès, Pailhès, Pouzolles, Puimisson, Puissalicon, Roquessels, Roujan, Saint Génies de Fontedit, Thézan-lès-Béziers, Saint-Nazaire-de-Ladarez, et Vailhan), a mis en place au 1^{er} Janvier 2017 un service « d'accueil de loisirs itinérant pour les adolescents » (ALSH) à destination des jeunes de **11 à 17 ans** pour les mercredis et les vacances scolaires. Il s'agit d'un dispositif répondant aux demandes d'accès aux loisirs de cette tranche d'âge :

- Les journées d'activités s'appuient sur les ressources du territoire (équipements sportifs, culturels et de loisirs).
- Les journées se composent d'activités collectives organisées par les animateurs et la participation à des activités de loisirs (patinoire, bowling, cinémas, activités nautiques, de pleine nature, etc.) dans des structures spécifiques.
- 2 minibus sont mis à disposition pour les déplacements (16 places) et le ramassage dans diverses communes.
- Les horaires sont fixés en fonction des activités proposées.

Inscription

1. Documents à remplir et à fournir obligatoirement (avant toute réservation) :

- Dossier d'inscription complet
- Charte d'obtention et d'utilisation de la carte *Planet'Ados*
- Copie de l'attestation de la carte vitale ou MSA
- Attestation d'assurance couvrant les activités extrascolaires (valable pour la période où le jeune participe aux activités)
- Test d'aisance aquatique ou test aquatique « anti-panique » (pour les jeunes souhaitant participer à une activité nautique ou aquatique cette année)
- Copie du carnet de vaccination
- Un règlement de **15€** (un supplément de **5€** peut être demandé selon l'activité)

Le dossier d'inscription est disponible sur le site Internet de la Communauté de Communes <http://www.avant-monts.fr> ou en le retirant directement au service jeunesse de la Communauté de Communes « Les Avant-Monts », ZAE L'Audacieuse 34480 Magalas.

Le dossier d'inscription est valable du **1^{er} septembre** au **31 août** de l'année suivante.

Toutes modifications concernant les informations données lors de l'inscription doivent être signalées aux responsables de l'accueil de loisirs itinérant ados (**Planet'Ados**).

2. Délais d'inscription

Dès que le dossier est retourné, complété et signé, l'inscription est effective le jour même, avec la validation des animateurs (si des places sont disponibles).

Réservation des activités


1. Période d'activité :

Les activités sont proposées uniquement sur les périodes de vacances scolaires et les mercredis :

- Vacances d'automne (octobre/novembre)
- Vacances d'hiver (février/mars)
- Vacances de printemps (avril/mai)
- Vacances d'été (juillet/août)

2. Formulaire d'inscription aux activités :

Pour chaque Mercredis et périodes de vacances scolaires, il est obligatoire de remplir une « fiche de réservation d'activités ».

- Les réservations sont possibles le jour même de la sortie ou de l'activité, si des places sont disponibles ( **limitées à 16 places**)

Il est possible de le retirer sur le site Internet de la Communauté de Communes <http://www.avant-monts.fr> ou de se le procurer sous format papier auprès du service jeunesse de la Communauté de Communes (08h00-12h00, 13h30-17h30).



Les jeunes qui n'ont pas donné tous les documents à fournir lors de l'inscription pour obtenir la **Carte Planet'Ados**, ne pourront être inscrits pour l'activité choisie.

Annulations d'activités et de séjours par la Communauté de Communes

En cas d'annulation d'activité, toute modification sera affichée sur le panneau d'affichage de la Communauté de Communes, ainsi que sur le site <http://www.avant-monts.fr> et par message sur le téléphone de l'adolescent et du responsable légal. Ou, le jour même en cas de mauvais temps pour une activité extérieure.

Responsabilité

La responsabilité de la Communauté de Communes « Les Avant-Monts » est engagée exclusivement sur les temps d'activité, de l'heure de prise en charge à l'heure de retour. En dehors de ces horaires et dans tous les autres cas de figure, le jeune est sous la responsabilité de son responsable légal. Les usagers sont tenus au respect des horaires propres à chaque animation. L'acceptation de ce Règlement Intérieur conditionne l'admission des jeunes.

Transports

Deux minibus sont mis à disposition pour les déplacements aux activités. Un ramassage (lieu à définir + horaires en fonction des activités) est proposé aux jeunes ne pouvant se déplacer sur les différents sites. Pour toutes les activités proposées, le nombre de places est limité à 16.

Tenue vestimentaire et objets personnels

Il est recommandé d'adapter les tenues vestimentaires en fonction des conditions météorologiques et des activités prévues au programme (tenue de sport obligatoire pour les APS). Pour les activités spécifiques et les séjours, une liste explicite sera fournie.

Cependant, aucune assurance ne prend en compte les dégâts vestimentaires, il est donc conseillé de porter des vêtements adaptés aux activités de **PLANET'Ados**.

Il est vivement conseillé d'éviter d'apporter des objets de valeur.

Encadrement

L'équipe pédagogique est composée d'une directrice BPJEPS APT UCC de direction et d'un animateur titulaire du BEESAPT.

L'encadrement des jeunes est assuré par des animateurs qui ont autorité pour faire respecter toutes les règles concernant le respect des personnes, des locaux et du matériel.

Chaque jeune dispose d'une fiche sanitaire de liaison contenant les renseignements médicaux utiles et nécessaires le concernant.

Les mesures d'urgence prises par le personnel d'encadrement relèvent de la responsabilité des parents qui s'y sont engagés au préalable en apposant leur signature sur la fiche de renseignements et sur la fiche sanitaire de liaison.

Paiement des activités

Pour les Séjours et les mini-camps, les tarifs sont fixés et votés par délibération des élus en commission de la Communauté de Communes les Avant-Monts : ils sont calculés en fonction du quotient familial (CAF, MSA).

Pour les activités proposées par l'Accueil de loisirs itinérant **PLANET'Ados**, le tarif est fixé à **15€** pour l'année (du 1^{er} septembre au 31 août), sous la forme d'une cotisation. Un supplément peut être demandé en fonction de la sortie ou de l'activité. Pour tout règlement par chèque, veuillez les libeller à l'ordre suivant : « **Régie de recettes Action jeunesse** »

Règles de vie et comportement

Les jeunes doivent respecter le matériel collectif mis à leur disposition (minibus, locaux, mobilier, jeux, matériel pédagogique). Les parents sont pécuniairement responsables de toutes détériorations matérielles volontaires et devront rembourser le matériel cassé ou abîmé.

Tout objet susceptible de représenter un danger quelconque est interdit à **PLANET'Ados**. De même, toutes sortes de jeux personnels (consoles de jeux,...) sont fortement déconseillées. L'assurance ne prend pas en compte les dégâts commis sur ces objets.

Toute attitude incorrecte, tout manquement grave et répété aux règles élémentaires de vie en collectivité, sera signalé aux parents ou aux responsables légaux du jeune et pourra entraîner son renvoi.

En cas de manquement grave de comportement (insultes ou violence) envers des camarades ou du personnel d'encadrement : une exclusion immédiate pourra être prononcée.

Renseignements – inscriptions - facturations

Communauté de Communes « Les Avant-Monts »
Service Jeunesse
ZAE L'Audacieuse
34480 Magalas
Tél : 04 67 36 07 51

Mail : florine.guevara@avant-monts.fr ou arnaud.gavach@avant-monts.fr ☎ : 07 85 04 58 68
Site : <http://www.avant-monts.fr>

Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

La Communauté de Communes « Les Avant-Monts » se réserve le droit de modifier à tout moment ce règlement intérieur si cela s'avère nécessaire.

La fréquentation de l'accueil de loisirs itinérant **Planet'Ados** suppose la connaissance et l'approbation du présent règlement, par le jeune, ses représentants légaux, et l'équipe d'animation.

Merci de remplir et de retourner le coupon ci-dessous afin que le dossier d'inscription soit complet.



LE JEUNE	LE RESPONSABLE LEGAL
<u>Nom</u> :	<u>Nom</u> :
<u>Prénom</u> :	<u>Prénom</u> :
	<u>Qualité</u> : Père - mère - tuteur
<input type="checkbox"/> J'approuve avoir pris connaissance du règlement intérieur Planet'Ados , et j'accepte ce règlement.	<input type="checkbox"/> J'approuve avoir pris connaissance du règlement intérieur Planet'Ados , et j'accepte ce règlement.
<u>Signature</u> :	<u>Signature</u> :

Fait à :

Le